

D. Je pense à un article écrit par le chef du parti qui croit aux banques de propriété publique et qui déclarait sans ambages que le premier pas pour s'emparer du régime tout entier était d'obtenir la maîtrise du système bancaire. Il a fait cette déclaration dans le magazine *MacLean* le premier septembre de l'année dernière.—R. Je ne veux pas discuter ce que disent certains chefs de partis.

D. Il ne me reste plus qu'un point à soulever, je pense, et c'est celui-ci. Une des choses qui fait surgir bien des plaintes est le manque de pénétration d'esprit des directeurs de certaines banques privées. Je prétends qu'un fonctionnaire est moins entreprenant qu'une personne qui gère sa propre entreprise privée, parce que si vous prenez un risque dans votre propre affaire privée vous avez une chance de réaliser des bénéfices et de retirer certains profits, tandis que si un fonctionnaire court un risque et que tout va bien, c'est parfait, mais si quelque chose va mal, il n'en entend plus la fin; de sorte qu'il est entré dans le tempérament du fonctionnaire de ne jamais encourir de risque, de ne pas assumer de responsabilité et de ne jamais rien risquer sous aucun prétexte de peur d'être obligé d'en répondre un jour, peut-être devant un comité parlementaire. Ne serait-ce pas là un des maux de l'administration de toute chose par une bureaucratie?—R. Cette opinion n'est pas la mienne. Il s'agirait d'établir des règles qui permettraient au fonctionnaire d'accomplir son travail, et si le corps dirigeant n'a pas la perspicacité et l'initiative suffisantes pour formuler un programme qui permettrait à l'administration de l'argent et du crédit de fonctionner comme elle le devrait, alors le peuple lui-même décidera qu'il est temps d'avoir un changement.

D. Pour terminer, monsieur Bickerton, ne croyez-vous pas qu'ayant pris la direction du système dans la mesure où nous l'avons fait par la Banque du Canada, nous avons à notre disposition dès maintenant le mécanisme nécessaire pour réduire le coût du crédit accordé au pays à de simples frais de service, et le coût du crédit fourni à notre population à un paiement raisonnable, sans qu'il soit indispensable de le placer aux mains d'un Etat tout-puissant?—R. Permettez-moi pour conclure de dire ceci, et je crois que M. Tucker a fini également. Je crois que vous faites des progrès considérables à l'heure actuelle. À mon avis, il peut s'écouler un temps assez long avant que la population parvienne au point qu'à notre avis elle devrait atteindre un jour. Quand ce temps arrivera-t-il, je ne le sais pas; mais nous croyons qu'il viendra, et j'espère que vous nous excuserez de le croire. Je pense que les membres de notre association continueront de le croire, mais les mesures qui ont été prises et celles qui sont présentement à l'étude nous paraissent d'excellentes mesures conduisant là où cette chose devrait parvenir.

Le PRÉSIDENT: M. Appleby désire faire une courte déclaration.

M. BREITHAUP: Sera-t-il présent demain? Je n'ai pas pris la parole une seule fois. Il y a seulement un petit groupe qui peut prendre la parole à notre Comité.

Le PRÉSIDENT: Vous l'aurez demain toute la journée.

M. BREITHAUP: Personne d'autre n'a l'occasion de parler ici...

Le PRÉSIDENT: Vous pourrez le faire demain.

M. APPLEBY: Je ne prendrai pas plus d'une couple de minutes puisque M. Bickerton a répondu à la plupart des questions. Je voudrais traiter d'un point qui a été soulevé, celui d'une partie de la population devant payer pour une autre partie. Je voudrais vous faire connaître les vues de notre association à ce sujet. On a fait des assertions qui ne s'accordent pas avec les opinions de notre association, c'est-à-dire que d'année en année certaines parties de notre province seraient taxées pour payer les intérêts d'une autre partie et que cela devrait se continuer. On a établi un système en vertu duquel une partie de notre province qui s'était montrée continuellement incapable de subvenir